

# AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECTION - I

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/05/2026

ACTIONS ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **154 590,75 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**  
 Code ISIN : **FR0010157545**  
 Actif géré : **1 282,38 ( millions EUR )**  
 Devise de référence du compartiment : **EUR**  
 Devise de référence de la classe : **EUR**  
 Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**

## Objectif d'investissement

Amundi France Engagement investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive.

Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG.

La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relaie les thèmes d'engagement prioritaires d'Amundi.

L'objectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

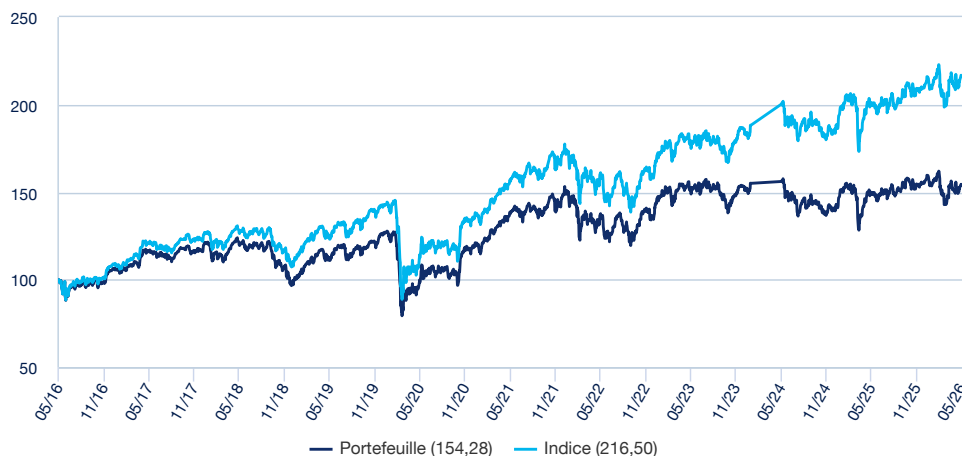
Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer.

L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle, « Best-in-Class », « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG.

Cette gestion socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	15,18%	-	-	18,11%
Volatilité de l'indice	14,96%	-	-	18,19%
Tracking Error ex-post	1,87%	-	-	2,98%
Ratio d'information	-2,64	-	-	-1,20
Ratio de sharpe	0,10	-	-	0,21
Beta	1,00	-	-	0,99

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/04/2026	27/02/2026	30/05/2025	31/05/2023	31/05/2021	31/05/2016	15/04/2005
Portefeuille	-1,01%	1,89%	-4,53%	3,53%	3,61%	11,97%	54,81%	209,17%
Indice	2,75%	2,32%	-2,44%	8,43%	23,76%	38,60%	117,41%	274,11%
Ecart	-3,76%	-0,43%	-2,09%	-4,90%	-20,15%	-26,64%	-62,61%	-64,94%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	10,51%	-7,93%	13,97%	-9,34%	25,47%	-5,78%	26,32%	-14,48%	10,12%	2,04%
Indice	13,41%	-0,16%	17,80%	-8,36%	28,30%	-4,93%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%
Ecart	-2,91%	-7,77%	-3,83%	-0,98%	-2,83%	-0,85%	-1,70%	-4,78%	-3,07%	-5,32%

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-49,85%
Délai de recouvrement (jours)	1 621
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-17,56%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	20,22%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## ACTIONS ■

**Frédéric Rosamond**Responsable Actions Françaises  
Gérant de portefeuille**Commentaire de gestion****Stratégie d'engagement**

Mi-mai, un responsable de l'OTAN a soutenu les conclusions du rapport du Centre d'excellence pour la sécurité énergétique, soulignant l'importance des énergies renouvelables pour la sécurité énergétique de l'Alliance. Lors de son assemblée générale, BNP Paribas est revenu sur l'affaire soudanaise et a indiqué qu'aucune provision n'avait été constituée, estimant que l'analyse du dossier ne le justifiait pas.

Sur le plan environnemental, le WWF a demandé que la gestion des risques liés à l'eau devienne un élément central de la supervision financière, au-delà de la seule question des volumes d'eau. L'IRENA a publié un rapport soulignant les atouts économiques de la production d'énergies renouvelables et du stockage d'énergie sur un même site, par rapport à un approvisionnement énergétique fondé sur les combustibles fossiles. Enfin, une lettre de l'ONU a interpellé la France sur la contamination aux PFAS, potentiellement liée à l'activité d'Arkema et de Daikin, dans la « Vallée chimique » de Lyon.

L'Union européenne affiche les ambitions climatiques les plus avancées au monde, notamment via le Système d'échange de quotas d'émission (EU ETS), un instrument central de sa politique climatique. Pourtant, ce dispositif est aujourd'hui contesté dans plusieurs pays européens, non pas pour son objectif environnemental, mais pour ses effets économiques.

L'engagement s'est également poursuivi au niveau des entreprises, notamment avec la participation à l'assemblée générale de Kering et une discussion avec des membres du conseil de surveillance de Safran.

À noter, du côté des mouvements au sein des conseils de surveillance et des dirigeants, la nomination de Jérémie Papin, ancien CFO de Nissan, qui succédera à Pascal Bouchiat à la direction financière de Thales. Par ailleurs, le groupe reste dans le top 5 des comités exécutifs les plus âgés. Chez Publicis, nous avons noté le vote d'une résolution A, cette fois agréée par le Conseil car ajoutée par ce dernier. En effet, le conseil a tardivement proposé Jaime Teevan comme nouvelle administratrice, ce qui permettra d'élargir les compétences du Conseil en intelligence artificielle et en technologie.

**Contexte de marché**

Le marché français a poursuivi son rebond, avec une progression de +2,3 % pour le CAC All Tradable. Le marché a fait preuve d'une forte résilience malgré un environnement géopolitique toujours instable au Moyen-Orient, marqué par un détroit d'Ormuz resté fortement perturbé et par une succession de signaux contradictoires sur le dossier États-Unis / Iran.

Le pétrole a nettement reculé sur le mois, les investisseurs intégrant progressivement la possibilité d'un accord visant à prolonger le cessez-le-feu et à permettre une reprise normale du trafic dans le détroit d'Ormuz. La situation restait toutefois fragile en fin de mois : plusieurs points demeuraient ouverts, notamment la validation formelle de Donald Trump, la confirmation iranienne, les modalités de contrôle du détroit, les sanctions et le calendrier nucléaire.

Dans ce contexte, l'Europe est restée beaucoup plus dépendante des développements au Moyen-Orient que les États-Unis, où les marchés ont surtout continué de bénéficier de la flambée du thème de l'IA, avec un appétit pour le risque nettement plus marqué autour des grandes valeurs technologiques.

**Performance du portefeuille**

Le portefeuille a affiché une performance légèrement inférieure à celle de son indice de référence, le CAC All Tradable, sur le mois de mai.

En Europe, sur le plan sectoriel, les leaders du mois ont été les secteurs de la technologie, des semi-conducteurs, des logiciels et des services, ainsi que des rebonds de secteurs vendus au début du conflit, comme les loisirs et la consommation discrétionnaire. Certains segments ont également été tirés par le rebond de fortes pondérations, à l'image des médias avec Publicis.

Le secteur de l'énergie termine en dernière position, en ligne avec l'évolution du baril de pétrole. Les services aux collectivités reculent également, tout comme le secteur de la santé.

Le portefeuille a été pénalisé par les performances de Technip Energies et de Danone, qui ont suivi les tendances de leurs secteurs respectifs. Capgemini et Dassault Systèmes continuent de sous-performer l'indice, dans un contexte de craintes liées à l'arrivée de l'intelligence artificielle et à son impact sur leurs métiers respectifs.

Les sous-performances d'Engie, d'Air Liquide et de Vinci (valeurs sur lesquelles nous sommes sous-pondérés) ont contribué positivement à la performance.

**Mouvements du portefeuille**

Nous avons continué de saisir certains points d'entrée attractifs en renforçant Schneider Electric, Technip Energies et Dassault Systèmes.

Ces achats ont été financés par des allègements sur LVMH et TotalEnergies.

**Perspectives**

Le mois de juin sera marqué par les réunions de la Banque centrale européenne, de la Réserve fédérale et de la Banque du Japon, qui seront scrutées avec attention, tout comme, évidemment, l'évolution de la situation au Moyen-Orient.

Le marché restera attentif aux développements géopolitiques liés à la réouverture du détroit d'Ormuz. En cas de réouverture au cours du mois de juin, le marché pourrait continuer à revenir sur des secteurs vendus ou délaissés depuis le mois de mars.

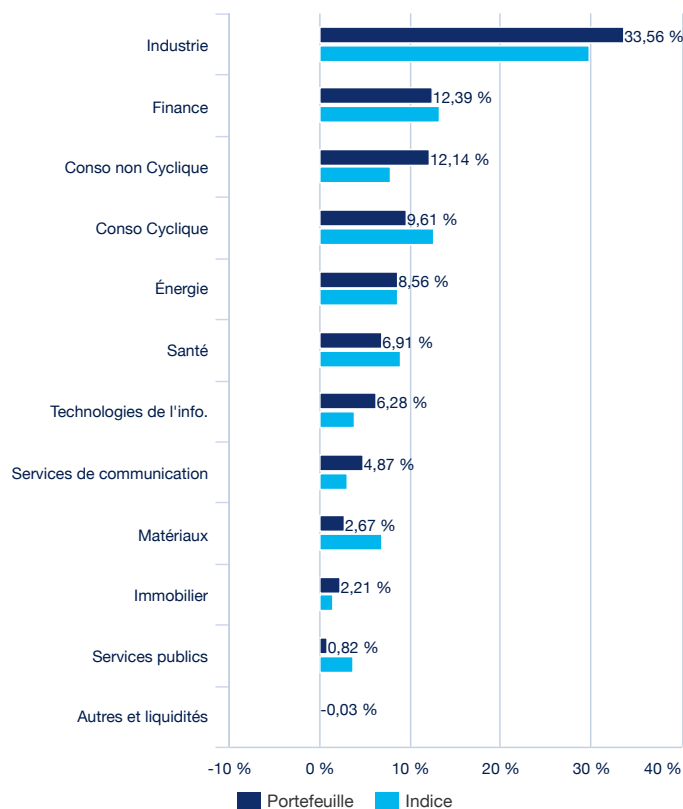
Ce pari reste toutefois risqué et de très court terme, car en cas de blocage persistant du détroit, le rebond de ces secteurs pourrait rapidement faire long feu. Le marché, qui pour l'instant ignore les indicateurs macroéconomiques en dégradation (production manufacturière, confiance des consommateurs), pourrait alors prendre une tournure plus défensive sur les actions européennes.

Le marché sera donc attentif aux publications d'inflation, ainsi qu'aux chiffres de l'emploi aux États-Unis, afin d'évaluer les prochaines réactions des banques centrales et le risque de hausse des taux. Dans ce contexte, le portefeuille conserve un léger biais cyclique, tout en maintenant un équilibre entre valeurs domestiques et valeurs exportatrices.

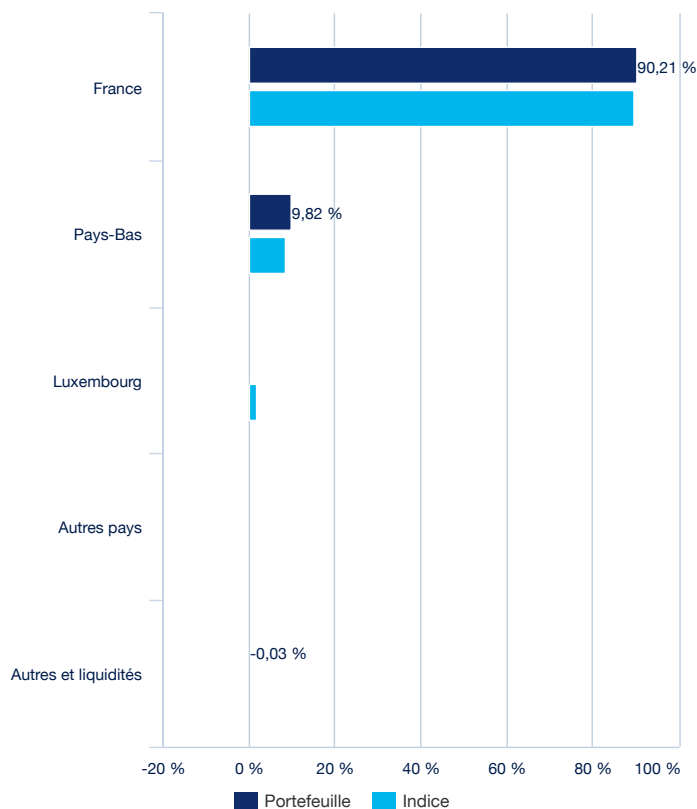
ACTIONS ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



Répartition géographique (Source : Amundi)



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
SCHNEIDER ELECTRIC SE	9,54%
TOTALENERGIES SE	7,10%
L OREAL SA	6,46%
AIRBUS SE	6,22%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	5,26%
BNP PARIBAS SA	4,85%
DANONE SA	4,07%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,05%
SOCIETE GENERALE SA	3,95%
ESSILORLUXOTTICA SA	3,75%
<b>Total</b>	<b>55,26%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (Portefeuille - Indice)
DANONE SA	4,07%	1,96%	2,11%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	9,54%	7,53%	2,01%
L OREAL SA	6,46%	4,53%	1,93%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	2,21%	0,59%	1,62%
PUBLICIS GROUPE SA	2,57%	0,98%	1,59%
SOCIETE GENERALE SA	3,95%	2,42%	1,53%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,05%	2,53%	1,53%
CAPGEMINI SE	2,18%	0,72%	1,46%
LEGRAND SA	3,35%	1,91%	1,45%
DASSAULT SYSTEMES SE	1,96%	0,61%	1,35%
<b>Total</b>	<b>40,35%</b>	<b>23,77%</b>	<b>16,58%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Hors prise en compte des produits dérivés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 34

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (Portefeuille - Indice)
AIR LIQUIDE SA	2,67%	5,14%	-2,47%
VINCI SA	0,94%	3,19%	-2,25%
SANOFI SA	2,16%	4,35%	-2,19%
ENGIE SA	0,82%	2,37%	-1,55%
ARCELORMITTAL SA	-	1,23%	-1,23%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	-	1,13%	-1,13%
SAFRAN SA	3,73%	4,70%	-0,98%
KERING SA	-	0,91%	-0,91%
CIE GENERALE ETS MICHELIN	0,29%	1,07%	-0,77%
CREDIT AGRICOLE SA	-	0,73%	-0,73%
<b>Total</b>	<b>10,61%</b>	<b>24,82%</b>	<b>-14,21%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

ACTIONS ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**ISR selon Amundi**

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



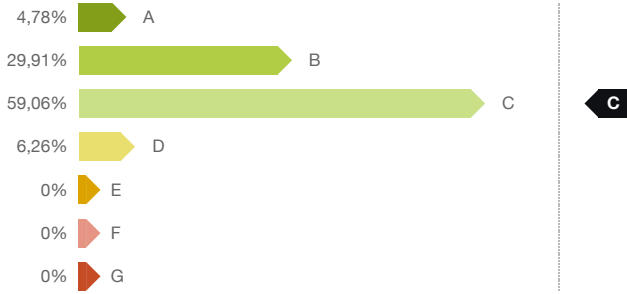
**Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :**

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

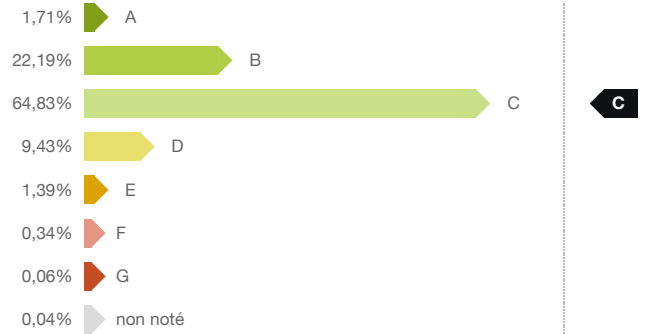
**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Du portefeuille<sup>3</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



**Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	D
Note Globale	C

**Couverture de l'analyse ESG<sup>1</sup> (Source : Amundi)**

Nombre d'émetteurs	33
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTIONS ■

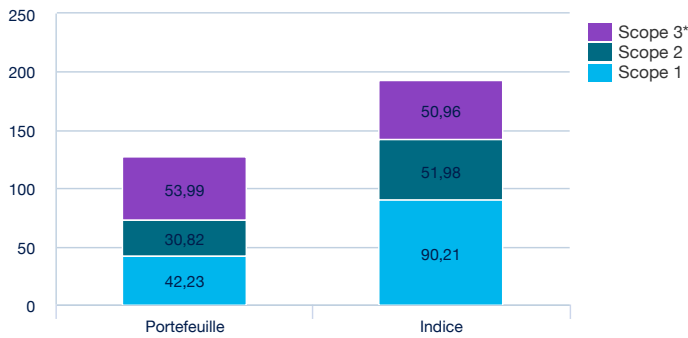
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 127,04 / 193,15

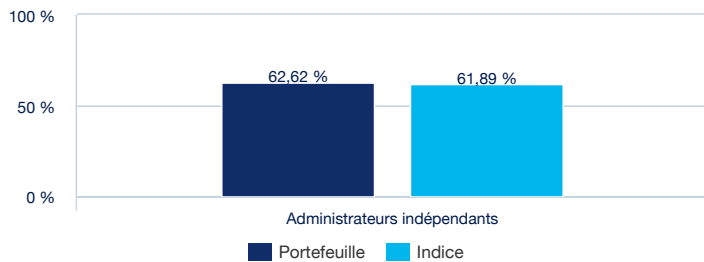


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture : 99,91% (Portefeuille) / 99,76% (Indice)

**Gouvernance<sup>4</sup>**

**Indépendance du Conseil d'Administration**



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% / 99,26%

**Sources et définitions**

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres / nombre total de cadres \* 100. Fournisseur de données : Refinitiv.

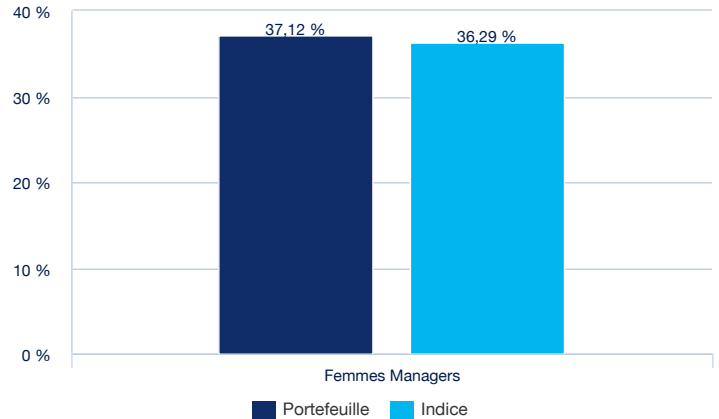
**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

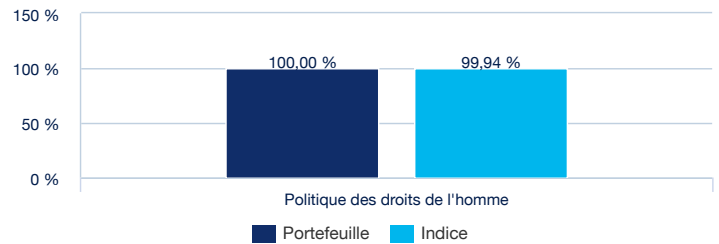


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% / 98,61%

**Respect des droits Humains<sup>3</sup>**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 100% / 99,26%

## ACTIONS ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	15/04/2005
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010157545
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,10% -
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00 %
Détail de la commission de surperformance	performance au-delà de celle de l'indice de référence diminuée des frais de gestion associés à l'action
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,05%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	18/11/2020 : 100.00% CAC ALL TRADABLE 24/11/2003 : 100.00% SBF 120 03/01/1992 : 100.00% SBF 120 CLOSE PI

## Avertissement

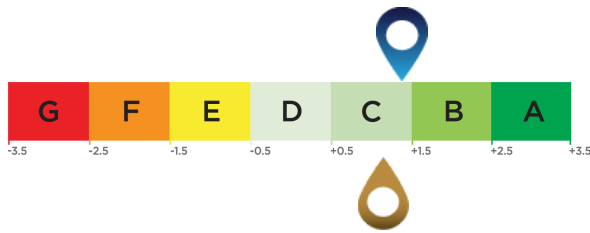
Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ACTIONS ■

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Univers d'investissement ESG: 100% CAC ALL TRADABLE**



Score du portefeuille d'investissement: 1,36

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 1,12

**Lexique ESG**

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**Notes ESG**

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

**Intégration de l'ESG chez Amundi**

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

**Couverture ESG (source: Amundi) \***

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	100,00%	99,96%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	99,89%	100,00%

\* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

**Niveau de durabilité (source : Morningstar)**



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).